



Le Mot du Maire

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	P. 1
Ils ont délibéré	P. 2
Incivilités	P. 5
Infos	P. 6
Aménagement mairie	P. 11
Café Klatsch	P. 12
Les Escargots	P. 13
Bibliothèque	P. 14
Mme et M. Thomas	P. 16
Les pompiers	P. 18
Les drapeaux de l'école	P. 19
Boulevard	P. 20
ASSE	P. 21
Body Boxing Defence	P. 22
Elzange Football Club	P. 23
Roulcool Bike	P. 24
ADLE : Yoga	P. 25
Elzange en fête	P. 26
École maternelle	P. 28
Nihilo Nihil	P. 29
Concours photo	P. 30
Exposition	P. 32

MAIRIE

17 rue de la mairie
57970 ELZANGE

☎ 03 82 59 64 00

✉ mairie.elzange@wanadoo.fr

<http://elzange.fr/>

<https://www.facebook.com/elzange57970/>

Heures d'ouverture:
Lundi et vendredi
17h00 à 19h00

BIBLIOTHEQUE

☎ 03 82 50 19 40

✉ bibliotheque-elzange@wanadoo.fr

✉ <https://www.bibliotheque-elzange.fr/>

Lundi 18h00 à 19h00
Mercredi 15h00 à 18h00
Vendredi 16h00 à 18h00

Le printemps est arrivé et avec lui la perspective des beaux jours. D'aucuns soignent leur silhouette et d'autres s'activent au jardin. Bientôt ce sera l'été, les vacances, le farniente et l'insouciance. Cela ne peut que nous réjouir et nous inviter à la rêverie, nous inciter aussi à être un peu trop laxiste...

La vie d'une commune est marquée tous les ans par le vote du budget. C'est chose faite. Pas de gros projets de prévu, juste la finalisation de ceux engagés comme le passage en LED de la totalité de la commune au cours du premier semestre et la réfection des usoirs de la rue de la mairie. Nous allons commencer les études sur l'agrandissement du cimetière, la rénovation de l'église et la rénovation énergétique de l'école.

Cette année encore, nous n'avons pas augmenté les différentes taxes locales, tout en sachant qu'il nous faudra le faire, peut-être, l'année prochaine.

Elzange se verra doté d'un P.L.U. (plan local d'urbanisme) dans les deux ans qui viennent. Le contrat a été signé en début d'année. Vous serez régulièrement informé et sollicité tout au long de son élaboration.

Afin de garantir la sécurité des piétons et surtout des enfants, la municipalité a décidé le passage en zone 30 de toutes les rues de la commune à l'exception de la route départementale 2, de la rue du moulin et de la rue de la forêt qui resteront limitées à 50 km/h. Cette mesure sera appliquée d'ici les vacances de juillet.

Cette année la fête patronale sera organisée par une nouvelle association, Elzange En Fête, le foot ne pouvant s'en occuper. Elle aura lieu le week-end du 5 et 6 août prochain. Comme par le passé un feu d'artifice vous sera offert le samedi soir, pour autant que la Préfecture nous y autorise.

L'équipe municipale restera à vos côtés durant tout l'été pour vous accompagner au mieux de vos besoins et pour ce qui me concerne je reste et resterai à votre disposition. Je vous recevrai en mairie, sur rendez-vous, tout au long de la semaine et vous aurez également l'occasion de me voir dans le village lors de mes pérégrinations quotidiennes. Je suis à votre service, n'hésitez pas !

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et faites comme l'écrivain Robert Orben qui disait : « être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire. »

votre maire

Philippe HANRION



Conseil municipal du 30/01/2023

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune <http://www.elzange.fr>

Réunion du Conseil Municipal du Lundi 30 janvier 2023 à 19h30

L'an deux mil vingt-trois, le trente janvier à 19h30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

Etaient présents : Américo DA SILVA - Annick DEMENUS –Nadia HAMAMA – Philippe HANRION - Jean-Paul LAUER - Charly LOUIS - Nadine MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Myriam TESSARI – Jean-Jacques MACRELLE - Michel CASMARET - Gilbert MONELLE – Yann KNIPPER – Olivier ZDUN - formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Serge DOSDA

Secrétaire de séance : Nadia HAMAMA

Ordre du jour

- PLU—Prescription de l'élaboration
- Espace Socio-Culturel Serge Soulet—Tarifs et règlement
- Dépôts de déchets sauvages
- DIVERS :
 - Point sur les travaux d'accueil de la mairie
 - Agent d'entretien
 - Extinction éclairage public – jour de collecte des déchets
 - Vitesse de circulation village

INFORMATIONS COMMUNALES 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Conseil municipal du 20/03/2023

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune <http://www.elzange.fr>

Réunion du Conseil Municipal du Lundi 20 mars 2023 à 19h30

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal régulièrement convoqué le quatorze mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

Étaient présents : Américo DA SILVA - Annick DEMENUS – Serge DOSDA - Nadia HAMAMA – Philippe HANRION - Jean-Paul LAUER - Nadine MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Myriam TESSARI – Jean-Jacques MACRELLE - Michel CASMARET - Gilbert MONELLE – Yann KNIPPER - formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Charly LOUIS – Olivier ZDUN

Secrétaire de séance : Michel CASMARET

Ordre du jour

1. (5.7) CCAM –révision statutaire
2. (7.1) REGIE DE TRANSPORT - Approbation du compte de gestion 2022
3. (7.1) REGIE DE TRANSPORT – Compte Administratif 2022
4. (7.1) REGIE DE TRANSPORT – Budget primitif M43 2023
5. (8.1) ACCEUIL/RESTAURATION SCOLAIRE – Règlements
6. (7.5) BIBLIOTHEQUE – Demande de subventions
7. (1.2) CDG57 - Médiation préalable obligatoire
8. Divers
 - Commission travaux (stationnement rue de Savoie et Poitou)
 - Commission sécurité et tranquillité publique (vitesse)
 - Extinction éclairage public – bilan à 6 mois économies
 - Audit énergétique de l'école
 - Personnel communal

INFORMATIONS COMMUNALES 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Conseil municipal du 03/04/2023

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune <http://www.elzange.fr>

Réunion du Conseil Municipal du Lundi 03 avril 2023 à 19h00

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-huit mars deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

Étaient présents : Michel CASMARET - Américo DA SILVA - Annick DEMENUS – Serge DOSDA - Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER - Charly LOUIS - Jean-Jacques MACRELLE - Nadine MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Gilbert MONELLE – Myriam TESSARI – Olivier ZDUN formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Américo DA SILVA

Ordre du jour

1. (7.2) Taux d'imposition 2023 des 3 taxes directes locales
2. (7.5) Subventions de fonctionnement 2023
3. (7.1) Approbation des comptes de gestions 2022
4. (7.1) COMMUNE – Compte Administratif 2022 et affectation du résultat
5. (7.1) COMMUNE – Budget primitif M14 2023
6. (5.3) Attributions des adjoints et commissions communales – modifications
7. (7.5) Réfection d'enrobé usoirs rue de la mairie - demande de subventions
8. (7.5) Signalisation horizontale et verticale - demande de subventions
9. Divers
 - Réorganisation association Elzange Football Club
 - Appel à bénévoles décoration fin année
 - Nettoyage de printemps 13.05.2023
 - Manifestation Observation du ciel 26.05.2023
 - Trail 27.05.2023
 - Manche UFOLEP 11.06.2023
 - Fête de l'École 24.06.2023
 - Pose de la sculpture du Phenix rue de la mairie



STOP ! AUX INCIVILITÉS

Nous constatons de plus en plus d'incivilités routières sur la RD2, tant au niveau de la vitesse que du non respect de la signalisation comme celle des feux tricolores.

On retrouve également ces incivilités au cœur de la commune. Le non respect de la limitation de la vitesse et le stationnement sont trop souvent pointés du doigt.

Aussi la décision a été prise de limiter à partir du 30 mai prochain la vitesse dans la commune à 30 km/h à l'exception de la route départementale 2 et de la route départementale 2A (rue du moulin, rue de la mairie et rue de la forêt). Les panneaux de signalisation seront installés prochainement.

Le stationnement fera également l'objet de toute notre attention et principalement rue de Savoie. Pour rappel, le stationnement est déjà interdit du côté gauche de la rue. Enfin, des mesures vont être prises concernant le stationnement des voitures dites tampon ou ventouse. La législation considère que le stationnement au-delà de 7 jours consécutif est considéré comme abusif et de fait sanctionnable.



Le PETIT ELZANGEOIS désormais dématérialisé !

De plus en plus de personnes lisent leurs magazines ou leurs quotidiens en ligne, c'est-à-dire dématérialisés.

Le Petit Elzangeois sera désormais disponible au format PDF pour celles et ceux qui en feront la demande.

Les coûts de l'électricité et des matières premières nous ont incité à franchir le pas.

Ce numéro 83 sera donc le dernier qui sera distribué en totalité dans vos boîtes aux lettres. À partir du prochain numéro, il ne le sera que pour les personnes qui n'auront pas demandé la dématérialisation.



Concrètement comme cela va-t-il se passer ?

1) Nous allons mettre en place une newsletter qui sera envoyée régulièrement tout au long de l'année sur inscription préalable par mail à mairie.elzange@wanadoo.fr.

2) Vous ne souhaitez plus recevoir le Petit Elzangeois au format papier. Il vous suffit de nous l'écrire et il vous sera envoyé au format PDF via la newsletter.

Vous le voyez, rien de plus simple !

Abonnez-vous à la newsletter

Demandez le Petit Elzangeois en PDF

Vous le recevrez avec votre newsletter

ERRATUM

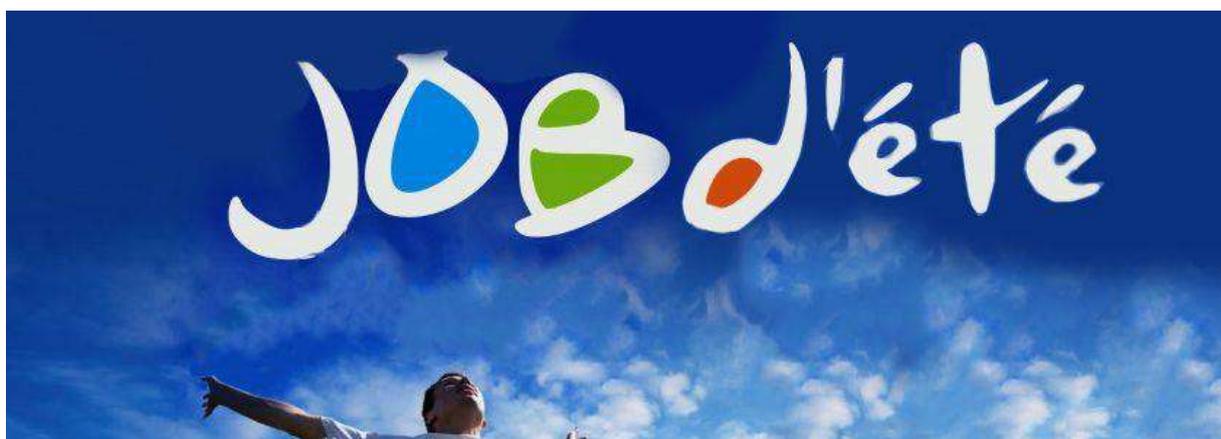
Dans notre parution n°82 de janvier dans l'interview de Monsieur Bertoldi un oubli nous a été signalé. En effet, nous avons omis de citer Messieurs Yves FERBER, Jean MEYER (dit Jeannot) et Michel LAHALLE comme faisant partie de la troupe des scouts.

Ci-dessous le paragraphe rectifié :

Interview de Monsieur Michel BERTOLDI

Retraçons un petit bout d'histoire des années 1960 entre la cité des officiers et Elzange.

Au début de ces années 60, Michel BERTOLDI avec Jean-Marie NOSEDA, Yves FERBER, Jeannot MEYER, Michel LAHALLE, Fernand HUNGLER, Charles LESCHNER et Gérard SCHMITT, créent une troupe de scouts sur les conseils du chef de troupe des scouts de Haute-Yutz.



Pour son service espaces verts, la mairie recrute des jeunes elzangeois(e)s pour la période du 26 juin au 31 août par période de 3 semaines, soit :

- ◆ Du 26/06/2023 au 13/07/2023
- ◆ du 17 /07/2023 au 04/08/2023
- ◆ du 07/08/2023 au 31/08/2023

L'âge minimum pour postuler à ces jobs d'été est de 16 ans.

Merci de faire parvenir vos Curriculum Vitae au secrétariat de la mairie pour le 31 mai 2023 au plus tard accompagné d'une autorisation parentale pour les candidat(e)s mineurs ainsi que d'un certificat médical d'aptitude pour tous les candidat(e)s.



Nous vous rappelons que les jours de collecte du **lundi 01/05/23, 08/05/2023 et 29/05/2023** tombent des **jours fériés**.

La collecte des ordures ménagères ainsi que des sacs de tri sera donc avancée au **samedi 29/04/2023, 06/05/2023 et 27/05/2023**

Nos déchèteries communautaires situées à Aboncourt, Guénange et Kœnigsmacker seront fermées le 1 et 8 mai ainsi que le 29/05/23 mais vous accueillent les samedi 29 avril, 6 mai et 27 mai aux horaires habituels.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site « arcmosellan.fr » sous l'onglet déchets, calendrier de collecte.

Dans 239 jours c'est Noël !

Il est de tradition de décorer les rues de la commune pour les fêtes de fin d'année.

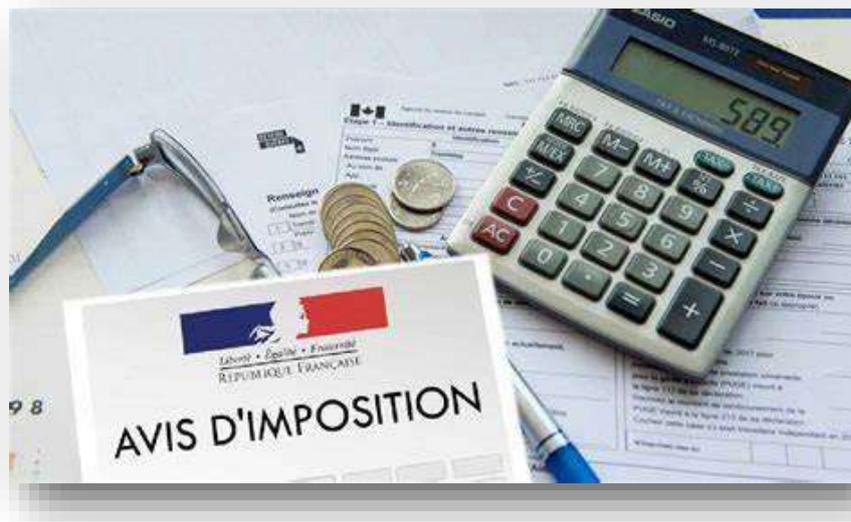
Cette année nous avons décidé d'innover et de, peu ou prou, ne plus utiliser les décorations lumineuses jusqu'ici accrochées aux candélabres de la commune.

De fait nous allons fabriquer nos décorations de Noël et de fin d'année à l'aide de palettes et autres matériaux de récupération.

Pour ce faire nous faisons appel aux bricoleurs et autres Géo Trouvetou pour nous aider dans cette démarche respectueuse de l'environnement.

Merci de vous inscrire auprès de la mairie par mail à mairie.elzange@wanadoo.fr, par téléphone au 03 82 59 64 00 ou directement en mairie.





Tous les propriétaires d'un bien immobilier vont devoir remplir une nouvelle déclaration sur le nouveau service en ligne du site des impôts dédiés aux biens immobiliers. On vous explique tout.

Depuis le 1er janvier 2023, les propriétaires d'un bien immobilier ont l'obligation de déclarer qui occupe leurs locaux d'habitation. Ils doivent ainsi remplir une nouvelle déclaration d'occupation des logements. Celle-ci doit permettre à l'administration fiscale de mettre à jour les fichiers immobiliers et d'identifier les locaux qui restent taxables suite à la disparition en 2023 de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

Ainsi le site des impôts a ajouté un nouveau menu baptisé "**Gérer mes biens immobiliers**" dans lequel vous pourrez confirmer ou modifier les informations déjà préremplies. Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

Comment faire sa déclaration d'occupation des logements ?

La déclaration doit se faire avant le 30 juin sur le site www.impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace **Particulier** puis dans l'onglet **Biens immobiliers**.

Pour chacun de locaux, il faudra indiquer à quel titre ils sont occupés, quand ils ne sont pas occupés par les propriétaires et préciser l'identité des occupants et la période

Qui doit faire cette déclaration ?

Vous devez remplir cette nouvelle déclaration si vous êtes:

- propriétaire d'une résidence principale
- propriétaire d'une résidence secondaire
- propriétaire d'un bien locatif

Faut-il faire cette déclaration tous les ans?

Cette déclaration est demandée en 2023 uniquement, par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

En cas de difficulté n'hésitez pas à contacter les membres du CCAS

(Magazine Notre Temps du 25/01/2023)

COMMÉMORATION

de la *Victoire* du 8 mai 1945



Philippe HANRION, Maire d'Elzange,
ses Adjoints et l'ensemble de son
Conseil municipal, ont l'honneur de vous
convier à la cérémonie de commémoration qui aura lieu au monument aux morts

Vendredi 5 mai 2023 à 18h

**Journée
Citoyenne**
ELZANGE

*Nous vous proposons de nous réunir
pour notre journée citoyenne*

**le SAMEDI 13 MAI
à partir de 8H**

*Rendez-vous devant la mairie
Un barbecue clôturera cette belle matinée*

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !!

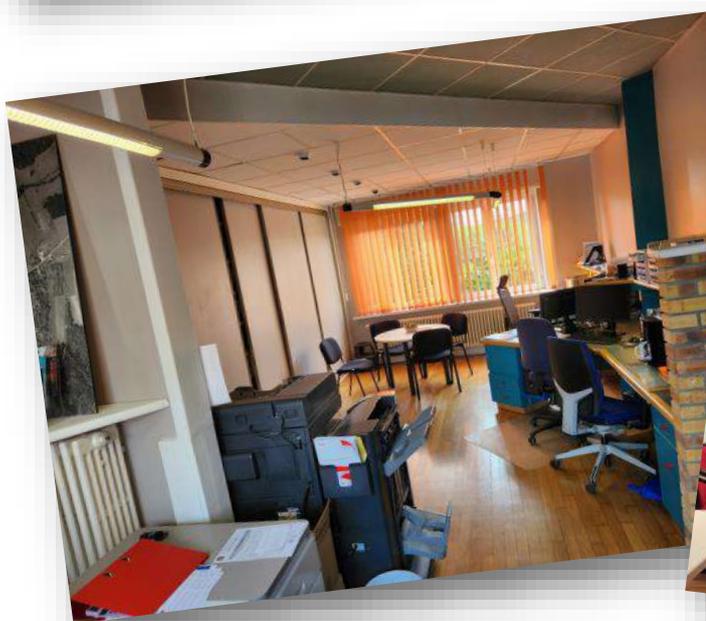
La mairie fait peau neuve

Durant quelques semaines, des travaux ont été menés à la mairie d'Elzange pour améliorer la zone d'accueil du public et sécuriser l'accès informatique. L'espace a été repensé pour le confort des visiteurs et du personnel de la mairie.

Les travaux de peinture, décoration et autres ont été effectués par l'employé communal et les élus. Ils ont auparavant déplacé le guichet d'accueil du secrétariat pour agrandir l'espace de travail de la secrétaire de mairie et des élus. La société Winckel'elec a effectué les travaux d'électricité, un nouveau revêtement de sol a été posé par la société Sols Bois Design, du mobilier de rangement a été acquis. Il a été fait appel à la société Onyx pour rénover et sécuriser l'informatique.

Côté salle du conseil, l'accueil du public pour assister aux réunions a été repensé et les toilettes ont été mises aux normes. L'investissement total, de près de 6 100 €, est plébiscité par le public se rendant à la mairie dans un environnement nettement plus accueillant.

(Le Républicain Lorrain du 18/04/2023)





INVITATION

La municipalité est heureuse de vous inviter pour la nouvelle saison du « café Klatsch »

Voici les dates pour le deuxième trimestre 2023 :

- mardi 4 avril 2023
- mardi 18 avril 2023
- mardi 9 mai 2023
- mardi 23 mai 2023
- mardi 6 juin 2023
- mardi 20 juin 2023



Si vous avez besoin d'un moyen de transport, merci d'en avvertir la mairie au plus vite.

**Venez nombreuses et nombreux
pour passer un moment agréable et
plein de bonne humeur !**





Les Escargots

Accueil / Restauration scolaire

Les inscriptions pour l'accueil / restauration pendant les périodes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2023/2024 sont ouvertes !

Ces inscriptions ne vous engagent à rien, mais c'est seulement grâce à ça que vous pourrez en profiter quand vous en aurez besoin.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site elzange.fr, disponibles également en format papier en mairie.

Les dossiers complets seront à déposer en mairie jusqu'au 07 juillet 2023.

Les enfants qui utilisent déjà les services doivent aussi s'inscrire chaque année pour la mise à jour du dossier.

Ci-dessous quelques photos illustrant ce qui est fait aux Escargots comme : l'aide aux devoirs, de la relaxation, des jeux de sociétés, des jeux libres, des chants. Cette année se sont les enfants des Escargots qui chanteront lors de la commémoration du 8 mai 1945.





DANS MA BIBLIOTHÈQUE...



...

J'emprunte des livres

Je découvre des histoires

Je bulle

Je lis des mangas

J'imagine

Je partage des passions

Et j'écoute attentivement...





Décorations de Pâques :



KAMISHIBAI



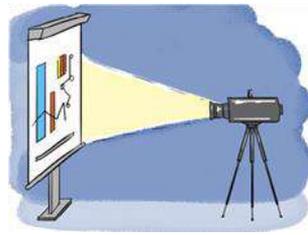
Offert par
Anne-Marie
&
Gilbert

Quelles que soient vos envies, notre engagement est d'être à vos côtés.

Ainsi, vos bibliothécaires désireuses d'apporter du renouveau, ont sélectionné des mangas, des bandes dessinées, des romans en tous genres... L'univers de la bande dessinées sera mis à l'honneur !

Et pour nos lecteurs adultes des romans actuels viendront compléter nos étagères.





Coup de projecteur
sur Mr et Mme Thomas

Marie-Thérèse est née le 28 août 1944 à Ebersviller tandis que Roland est pour sa part né le 4 octobre 1941 à Elzange.

Un beau jour de mai 1960, le dimanche 15 pour être précis, Cupidon leur donnait rendez-vous à Metz lors d'un rassemblement organisé par la Jeunesse Agricole Catholique où au milieu de presque 5000 personnes. Comment ont-ils fait pour se remarquer ? Le destin les a certainement aidé !

Roland était membre de la jeunesse catholique ouvrière et Marie-Thérèse quant à elle, faisait partie de la jeunesse agricole catholique.

Puis Roland est parti en 1961 faire son service militaire en Algérie pendant 23 mois. Il a comme il se plaît à le dire bien profité du courrier militaire durant tous ces mois afin de maintenir le contact avec celle qu'il allait épouser le 11 septembre 1964 à Ebersviller.

Roland a travaillé chez De Wendel en serrurerie jusqu'en 1966. Il en a profité » pour passer son permis transport en commun en 1964 et de serrurier il est devenu chauffeur de car jusqu'en 1999.

Marie-Thérèse a été « nounou », enfin assistante maternelle comme on dit pendant 10 ans. Elle a également donné des cours de religion pendant 12 ans.

Le couple a eu la joie d'avoir 3 enfants et 8 petits enfants.



Marie-Thérèse et Roland se sont très investis dans la vie de notre village, spécialement au sein de la paroisse.

Marie-Thérèse a été catéchiste durant plusieurs années. Combien de jeunes Elzangeois ont été préparés par elle pour leur 1^{ère} communion ! Elle a été aussi membre et présidente du conseil de fabrique pendant 23 ans dont 21 ans en tant que présidente. C'est sous sa présidence que notre église a été rénovée : pose de tapis sur les bancs, achat de livres de messe, dallage du Chœur, entretien, fleurissement et j'en oublie certainement. Aujourd'hui



encore, elle participe activement au fleurissement de l'église.

Elle fut également bénévole au sein du club de football d'Elzange, au comité des fêtes et à l'association des parents d'élèves.

Roland quant à lui, a relancé le club de foot en 1977 avec Monsieur Laumesfeld après 4 ans d'arrêt. Il en assurera la présidence jusqu'en 1982 où il sera remplacé par Claude Duchaussoy.



Il fut conseiller municipal de 1983 à 1995.

Il a ensuite pris la succession de son père en devenant le sacristain en 1995, enfin l'homme à tout faire dans l'église, celui qui est toujours là pour ouvrir, préparer avant chaque cérémonie, régler le chauffage etc...

Il fut également bénévole au sein de l'AEF dont il était le secrétaire lors de la création de l'association. Roland a également travaillé en tant que chauffeur de la commune pendant l'absence du titulaire. Enfin n'oublions pas qu'il est toujours assesseur à l'association des anciens combattants et ce depuis 1965.

A ces 2 grands bénévoles, ces deux grands serviteurs de la commune, un grand merci !





DES POMPIERS A ELZANGE

Dans le cadre de l'exercice « reconnaissance longue distance », les sapeurs pompiers d'Elzange, Kœnigsmacker et Malling ont investi le premier étage du groupe scolaire Maginot le 8 avril dernier.

Pour cet exercice 6 sapeurs ont été mobilisé ainsi qu'un véhicule motopompe.

Il s'agissait de la recherche d'une victime courant un danger potentiel et de l'évacuer par une fenêtre. Le tout dans un environnement saturé par les fumés.

Exercice parfaitement réalisé par nos pompiers. Bravo à eux !



L'école Maginot a un drapeau à son nom

À l'initiative de l'Arc mosellan autour du devoir de mémoire, la remise de drapeaux se poursuit dans les communes de l'intercommunalité. Le groupe scolaire Maginot vient de recevoir le sien, qui sera présent au monument aux Morts le 5 mai prochain. La remise de drapeaux s'est déroulée en présence des élèves et des enseignants de toute l'école Maginot, mais aussi d'Arnaud Spet, président de la CCAM (Arc mosellan), de René Spet, président de l'UNC Thionville accompagné de Renée Bail, présidente du Souvenir français de Thionville, de Philippe Hanrion, maire de la commune, d'adjoints, de conseillers municipaux et de Guy Soulet, maire honoraire. Elle était coordonnée par Claude Petitgand, président de la section de l'Union nationale des combattants de Vigy et environs.

Dans un premier temps, Claude Petitgand est intervenu dans les différentes classes pour parler éducation civique avec les enfants, au sujet de l'historique des couleurs du drapeau français, de la politesse, du respect et des valeurs de la République.

La suite s'est déroulée dans la cour de l'établissement où tous les participants se sont rassemblés. Là, Claude Petitgand a remis le drapeau floqué de lettres dorées et arborant le blason de la commune, à Philippe Hanrion qui l'a lui-même transmis à la directrice, Dominique Bauce, cette dernière le confiant enfin à Sarah Louis, jeune porte-drapeau et élève de CM2 de la classe de Marc Hiebel. Le geste a été répété avec le drapeau européen, offert par la CCAM, confié à Lola Larde, également en CM2.

(article paru dans le **Républicain Lorrain** du 8 avril



Boulevard du temps qui passe

Voici de nouvelles images du temps d'avant.
Les reconnaissez-vous ?



24 juin 2023
A partir de 10h30

KERMESSE DE L'ECOLE D'ELZANGE

(Dans la cour de l'école)

SPECTACLE DES ENFANTS

TOMBOLA

BUVETTE

RESTAURATION



« Body Boxing Defence » s'est refait une beauté !!!

Pendant les vacances d'hiver, la Mairie d'Elzange a entrepris des travaux de rénovation dans la salle de boxe afin de nous faciliter nos entraînements.

Nous avons désormais de très belles douches et un nouveau système de ventilation, les membres du club en sont très satisfaits et nous tenions (au nom de la totalité des licenciés et des membres du bureau) à remercier la Mairie d'Elzange et les personnes qui nous soutiennent régulièrement.

D'ailleurs nous remercions tous les bénévoles présents lors du nettoyage de la salle après les travaux, sans eux nous n'aurions pas pu reprendre les entraînements dans les temps.



De plus, La Mairie nous a accordé un local supplémentaire mitoyen à salle de boxe, étant trop nombreux à présent (110 licenciés). Nous avons pour projet d'aménager cette partie afin de partager les groupes d'entraînement et ainsi accueillir plus de monde car cette année encore, malheureusement, nous avons refusé l'inscription de plusieurs personnes par manque de places.





ELZANGE FOOTBALL CLUB

Elzange Football Club est en pleine restructuration. Un nouveau comité motivé prend place.

L'équipe A a du déclarer forfait pour la seconde partie de saison pour cause d'un effectif trop restreint et c'est bien dommage car elle avait fini troisième au classement

L'équipe B qui joue les dimanches matin est première au classement enchainant 3 victoires consécutives (victoire 5-2 à Basse Ham; 2-0 à Aumetz et 1-0 contre Roussy / Zoufftgen)

Nous avons un groupe de 24 joueurs et deux encadrants.

En projets sur le court terme, nous allons damer le terrain avec un rouleau de location financé par la mairie afin de corriger les imperfections dus à l'hiver. Nous prévoyons d'organiser quelques manifestations pour donner une ambiance festive au bord du terrain. Il est également prévu d'organiser comme l'année dernière un tournoi de pétanque. Il avait rencontré un franc succès pour sa première édition. Un tournoi de foot à 11 est à l'étude.

Vous pouvez venir nous supporter à Ay sur Moselle le Dimanche 16 Avril, le 23 Avril au stade Gilbert Junger contre Distroff, le 30 Avril à Rettel le 21 Mai à Oeustringe. Il reste également le match remis contre Entringe qui n'est pas encore programmé.

Nous espérons retrouver les anciens et vétérans autour d'un verre et pourquoi ne pas organiser une petite rencontre à taper le cuir comme au bon vieux temps.

A long terme, Elzange Football club souhaite être plus actif dans la vie associative du village et ce tout au long des années à venir..

L'objectif principal restera bien évidemment la promotion en 3^{ème} division de district et ce grâce à une équipe compétitive mais surtout familiale. Nos coachs préparent déjà les prochains recrutements et bien sur la porte est ouverte à tout amoureux du ballon rond.

Un projet de communication autour du club est aussi entrain de voir le jour car sans notre 12^{ème} homme (les supporters) nous ne sommes rien.

Pour toutes personnes intéressées pour rejoindre le club en tant que joueur ou membre du comité, merci d'adresser un mail à

longosimonealzangefc@gmail.com.

Composition du bureau :

Cédric FRANCOIS, Président
Gilles JODEL, Président adjoint
Daniel HICK, Trésorier
Fabien HICK, Trésorier adjoint
Simon LONGHO, Secrétaire
Thomas BRAUNSHAUSEN, Secrétaire adjoint



ROULCOOL BIKE

Notre club continue son petit bonhomme de chemin. Fort de sa quarantaine d'adhérents dont les 21 jeunes qui composent notre école de VTT, notre club compte 8 adultes titulaires du Brevet Fédéral d'Animation du 1er degré délivré par UFOLEP. Cet hiver 2 adultes sont venus s'ajouter aux 5 qui avaient suivi la formation l'an dernier. Ces formations nous permettent de dispenser une formation que les jeunes semblent apprécier tous les mercredis après-midi. Du côté des adultes les sorties dominicales ont repris. Le mois de janvier a été compliqué du fait d'une part de la météo qui était un peu capricieuse donc pas toujours favorable à notre esprit « roulcool » et les battues de chasse d'autre part que nous ne voulons pas déranger.



Le groupe féminin « BlaBlaCoolVTT » emmené par Myriam organise périodiquement des sorties, ce groupe est vraiment ouvert à toutes celles qui souhaitent se mettre ou se remettre au vélo, comme son nom l'indique il n'est pas là question de compétition au contraire, le but est de permettre à chacune de faire une sortie cool chacune à son rythme et vous êtes toutes mesdames les bienvenues. Si certaines le souhaitent nous sommes prêt à faire des sorties un peu plus engagées toujours selon le souhait des unes et des autres.

Cette année le club organise pour la première fois une manche du championnat de VTT Cross-country d'UFOLEP. Cette épreuve se déroulera le dimanche 11 juin avec un point de rassemblement et de départ situé devant l'école primaire. Toutes les catégories d'âge de 7 à 10 ans auront leur course, pour ça 3 circuits seront balisés dans la forêt. Les plus petits ne seront pas oubliés pour autant, des courses de draisiennes et sur petits vélos auront lieu sur un circuit tracé dans la cour de l'école. Le départ des courses s'échelonnara de la fin de matinée au milieu de l'après-midi, les courses des bouts d'choux se dérouleront le matin. Une restauration et une buvette accessibles pour ceux qui souhaiteraient venir se restaurer tout en profitant du spectacle.

L'autre nouveauté de cette année est que le club dispose maintenant de son site internet. Vous trouverez toutes les infos concernant le club en

tapant <https://www.les-roulcools.com/>, notre site dispose également d'un forum de discussions sur lequel toutes les sorties ainsi que les entraînements pour les jeunes de l'école sont annoncés. N'hésitez pas à nous contacter par le biais de l'onglet « nous contacter » de la page d'accueil si l'envie de rouler en forêt de manière « cool » et conviviale vous fait envie. Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, il est possible de faire des sorties faciles et plaisantes en VTT sans se faire mal pour autant.





Le 21 novembre 2022 à 20h, nous nous sommes réunis en assemblée générale en présence de Monsieur le Maire, l'Adjoint au maire ainsi que les membres du comité.

Cette réunion nous a permis de remercier la municipalité pour le prêt de l'Espace Socioculturel, Elisabeth (notre formatrice) et ainsi que nos adhérent(e)s pour leur fidélité.

Profitant de cette soirée, nous avons renouvelé le bureau de l'association (ADLE) qui était en place depuis 2017. Après concertation et vote, le nouveau bureau se compose de :

Mme LIEBNAU Martine	Présidente
Mr LIEBNAU Michel	Trésorier
Mr CASMARET Michel	Secrétaire
Mme CASMARET Cécile	Assesseur
Mme MAJERUS Nathalie	Assesseur
Mme DUCHAUSSOY Nathalie	Assesseur
Mme MATHOUILLOT Régine	Assesseur

Mr MAJERUS Claude est nommé commissaire au compte hors association.

Suite à la mise en place du comité, le trésorier présente le bilan financier qui reste conforme aux attentes.

Nous vous rappelons que cette activité se déroule à l'Espace Socioculturel Serge Soulet tous les mercredi soir à 19h30 (sauf vacances scolaires).

@mail : yoga.adle57970@gmail.com





La fête patronale est un incontournable de la vie de la commune auquel nous sommes toutes et tous attachés.

Cette année, le club de football qui était jusqu'à présent l'association à qui son organisation était confiée, s'est montrée défailante. Plusieurs personnes se sont réunis en association pour reprendre l'organisation de cette manifestation.

Les statuts précisent son objet : « l'association a pour objet l'organisation de manifestations populaires et festives sur le territoire de la commune d'Elzange. »

Ont été élus le 14 mars dernier pour diriger cette association loi 1908 appelé Elzange En Fête :

- Monsieur Paul May, Président
- Madame Nadine Macrelle, Trésorière
- Monsieur Charly Louis, Secrétaire
- Madame Régine Mathouillot et
Messieurs Jean-Paul Lauer, Carlos
Rodriguez et Serge Dosda , Assesseurs.

Nous souhaitons à cette nouvelle association longue vie

Composition du bureau :

Paul MAY, Président
Nadine MACRELLE, Trésorière
Charly LOUIS, Secrétaire





FÊTE PATRONALE



ELZANGE

24^{ÈME} FÊTE DU JAMBON À LA BROCHE

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT 2023

Attractions foraines

Animations

Buvette

Restauration



Feu d'artifice

le samedi à la tombée de la nuit



ON RECYCLE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Le tri est tendance. Le tri est aussi l'affaire des enfants. Le tri sera dans leur style de vie future.

A l'école maternelle d'Elzange, Maitresse Rachel et Elodie ont réalisé avec les enfants une belle création.

Qu'ils sont créatifs et inspirants nos petites têtes blondes..... ils sont un exemple à suivre.



VOUS AVEZ DEMANDÉ UN APERO LITTÉRAIRE ?

Le spectacle "L'amour Molière" s'est déroulé le 12 mars 2023 à l'Espace Socio-Culturel Serge Soulet d'Elzange. La troupe de Nihilo Nihil nous a servi une matinée littéraire animée et divertissante, qui a su captiver l'attention du public venu nombreux. Sous le format original de l'apéro littéraire, les comédiens, musiciens et chanteurs ont retracé, pendant plus d'une heure la vie de Jean-Baptiste Poquelin alias Molière, en abordant diverses thématiques telles que l'amour passionnel, les conflits entre sentiments amoureux, avec les parents ainsi que la libération de la femme. À travers les œuvres présentées, agrémentées de chansons de Pierre Perret, Brigitte Fontaine et Georges Brassens, le spectacle a su être à la fois drôle, émouvant et moderne. Une belle matinée dominicale à Elzange. Nous tenons à remercier l'équipe de Nihilo Nihil pour leur prestation captivante.

Les comédiens, chanteurs : Léa Poire, Jean-Michel Clin, Rémi Barbier, Marie CLIN, Kenny BARBIER, Audrey DI NARDO, Patrick MEYER, Frédérique WEBER, Luc Gossmann, Gilles Barbier.



CONCOURS PHOTO

du 15 mars au 15 septembre



sur le thème :

*Elzange,
quelle est
ta passion ?*

les trois photos arrivées en tête se verront attribuer un lot

La municipalité a décidé de réitérer son concours photo et cette année le thème est : « *Elzange, quelle est ta passion ?* »

Envoyez votre plus belle photo qui illustre votre passion !

Ce concours est ouvert à tous les elzangeois, petits et grands, à l'exception des photographes professionnels et des membres du jury.

Chacun pourra laisser libre cours à son imagination, à son inspiration, à son savoir faire.

Les photos sont à envoyer au format .JPG avant le 1^{er} septembre
sur la boîte mail de la mairie (mairie.elzange@wanadoo.fr) selon les modalités décrites dans le règlement du concours disponible sur le site Internet de la mairie (www.elzange.fr) ou par mail.

Les lots seront remis le 16 septembre lors de l'ouverture du café La Lorraine



Règlement du concours

ARTICLE 1- ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

La commune de Elzange organise un concours photographique, libre et gratuit.

Le concours se déroule du 15 mars au 15 septembre 2023 :

- Du 15 mars au 1er septembre pour l'envoi des photos,
- Du 02 au 15 septembre pour le vote des photos.

ARTICLE 2- THÈME

« Elzange quelle est ta passion ? »

PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury. Seulement 2 photos par personne seront acceptées. Chaque participant déclare être l'auteur des photos soumises au vote. Les images pourront être utilisées par la commune en dehors du concours et des expositions suivant la remise des prix, après autorisation explicite de la personne ayant pris la photo. Les photos devront être envoyées au format numérique « JPG » en pièce jointe d'un e-mail à mairie.elzange@wanadoo.fr. Le nom du fichier photo devra être sous la forme « nom-prénom.jpg »

Dans le contenu du mail sera inscrit :

- Les noms et prénoms du participant
- L'adresse postale et le n° de téléphone du participant
- L'e-mail du participant

ARTICLE 4 : CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury sélectionnera 10 photos (au format anonyme) qui seront soumises au vote du public

- via le site internet de la commune de Elzange,
- sa page Facebook,
- ainsi que par un accès direct à la mairie aux horaires d'ouverture (lundi et vendredi).

ARTICLE 5 : PRIX

1 lot pour chacune des 3 premières photos ayant reçu le plus de vote. Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix. Les gagnants seront informés par mail et les résultats seront dévoilés sur le site de la commune ainsi que sur les réseaux sociaux.

ARTICLE 7 : REMISE DES PRIX

Les gagnants retireront leur prix le samedi 16 septembre 2023 lors de l'ouverture annuelle du café La Lorraine.

ARTICLE 8 : EXCLUSIONS

Les responsables du concours se réservent le droit de supprimer les photos à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉS

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure la commune de Elzange se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

ARTICLE 10 : OBLIGATIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.



EXPOSITION
maritime

24 juin au 2 juillet

14h00 à 18h30

espace socio-culturel

Serge Soulet à

ELZANGE

LE CHEVALIER Gabriel